



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le jeudi 15 janvier 2009 — Vol. 41 N° 1

Élection de la présidente et du vice-président

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le jeudi 15 janvier 2009 — Vol. 41 N° 1

Table des matières

Élection de la présidente, Mme Marie Malavoy	1
Élection du vice-président, M. Norbert Morin	1

Intervenants

M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée
Mme Marie Malavoy, présidente de la commission

M. Luc Ferland
M. Marc Carrière

Le jeudi 15 janvier 2009 — Vol. 41 N° 1

Élection de la présidente et du vice-président

(Treize heures quatre minutes)

Le Président (M. Vallières): Alors, collègues, à l'ordre, s'il vous plaît! Je constate que nous avons quorum.

Alors, le mandat de la commission, comme vous le savez, est de procéder, conformément à l'article 134 du règlement, à l'élection de la présidence et de la vice-présidence de votre commission, soit celle de la Commission de l'aménagement du territoire.

Conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé, le 14 janvier 2009, que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle et que la vice-présidence revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement.

Selon l'article 135 de notre règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection de la présidente, Mme Marie Malavoy

Je suis donc prêt maintenant à recevoir des propositions pour le poste de président.

M. Ferland: Merci, M. le Président. Conformément à notre règlement, je propose que la députée de Taillon, Mme Marie Malavoy, soit élue présidente de la Commission de l'aménagement du territoire pour la durée de son mandat.

Le Président (M. Vallières): Merci. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Vallières): C'est adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Vallières): Adopté. Est-ce que, de la part du député indépendant, cette proposition est adoptée?

Une voix: ...

Le Président (M. Vallières): Bon, alors, voilà. Je vous déclare donc, Mme la députée de Taillon, élue présidente de la Commission de l'aménagement du territoire.

Et, avant de vous passer ce siège, de vous céder ce siège, je vais en profiter pour souhaiter à tous un bon travail, vous avez vraiment une présidente qui va diriger ça de main de maître, très expérimentée, vous souhaiter un travail des plus constructifs, des plus productifs, vous souhaiter également un bon congé avant la reprise en mars

et vous dire que, pour moi, c'est un immense plaisir de pouvoir présider à ça et surtout de travailler avec vous en toute collégialité. Mme la présidente, bon mandat.

Élection du vice-président, M. Norbert Morin

La Présidente (Mme Malavoy): Bien, bonjour. Je peux vous dire que je suis ravie de me retrouver ici et que j'ai hâte qu'on commence notre travail. Mais, pour aujourd'hui, je suis prête à recevoir des propositions pour le poste de vice-président.

M. Carrière: Mme la Présidente, j'ai l'honneur de proposer que le député de Montmagny-L'Islet, M. Norbert Morin, soit élu vice-président de la Commission de l'aménagement du territoire pour la durée de son mandat.

La Présidente (Mme Malavoy): Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

La Présidente (Mme Malavoy): Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

La Présidente (Mme Malavoy): Est-ce que, de la part du député indépendant, cette proposition est adoptée? On va supposer que oui.

Je déclare donc le député de Montmagny-L'Islet vice-président de la Commission de l'aménagement du territoire, et je l'en félicite, et je peux lui dire que j'ai hâte de travailler avec lui.

La commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

(Fin de la séance à 13 h 7)